MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR DIPLÔME

Le Diplôme du Brevet de Technicien Supérieur

SPÉCIALITÉ SYSTÈMES NUMÉRIQUES OPTION A : INFORMATIQUE ET RÉSEAUX

obtenu à la session 2022

est délivré à M. DABACH Achraf

né le 26 mars 2001, à SAINT-POL-SUR-MER (59)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait le 15 septembre 2022

Valérie Cabuil

Ce diplôme est classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles défini par le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019.

N° 20220214459006500001